

# Index

Objekttyp: **Index**

Zeitschrift: **Verwaltungsbericht des Regierungsrates, der kantonalen Verwaltung und der Gerichtsbehörden für das Jahr ... = Rapport de gestion du Conseil-exécutif, de l'administration cantonale et des autorités judiciaires pendant l'année ...**

Band (Jahr): - **(2002)**

Heft [2]: **Rapport de gestion : rapport**

PDF erstellt am: **23.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Index

Hormis quelques exceptions, l'index a été établi à partir des titres et des sous-titres. Les chiffres renvoient donc aux titres et sous-titres, la lettre à la partie du rapport (exemple: A/2.2.3.1 = partie «Rapports de gestion du Conseil-exécutif et des Directions/rapport de gestion de la Chancellerie d'État», chiffre 2.2.3 «Archives de l'État», chiffre 2.2.3.1 «Relations avec le public»).

### Légende:

A = Rapports de gestion du Conseil-exécutif et des Directions

B = Rapports de gestion des autorités judiciaires

C = Rapports spéciaux

D = Hautes écoles

E = Annexe

G = Avant-propos du Conseil-exécutif

- Accidents majeurs . . . . . A/4.2.4
- Administration des finances, cf. finances
- Administration de la police . . . . . A/6.2.5
- Administration des finances . . . . . A/7.2.2
- Administration et exploitations militaires . . . . . A/6.2.6
- ADN (banque de données) . . . . . C/3.9.1
- Adoption . . . . . A/5.2.4.4
- Agglomérations, stratégie . . . . . A/1.1.2, A/1.2.1, A/5.1
- Agriculture . . . . . A/1.1.7, A/3.2.2
- bases de l'existence . . . . . A/3.2.2.2
- compétitivité . . . . . A/3.2.2.1
- production . . . . . A/3.2.2.1
- Aide
- à l'encaissement . . . . . A/5.2.4.2
- à la jeunesse . . . . . A/5.2.4.1
- aux victimes . . . . . A/4.2.5, A/5.2.5.2
- Aménagement du territoire, cf. organisation du territoire
- Archives de l'Etat . . . . . A/2.2.3
- classement, description et utilisation des fonds . . . . . A/2.2.3.2
- Arrondissements judiciaires . . . . . A/5.2.2.5
- Artisanat, cf. commerce
- Asile . . . . . A/4.2.5, A/6.2.5.3
- Assainissement des finances . . . . . G, A/1.1.8, A/7.1
- Assistance psychiatrique . . . . . A/4.2.1
- Assurance immobilière . . . . . A/3.2.1.3
- Assurance-maladie . . . . . A/5.2.6.6
- Assurances sociales . . . . . A/5.2.6, B/2.2.2
- Avocats . . . . . B/1.3
- Banque cantonale bernoise . . . . . C/2.2.5
- Bases de l'existence, cf. agriculture et environnement
- Bâtiments . . . . . A/4.2.7, A/9.2.9
- Bedag Informatik . . . . . A/7.1, C/2.2.5
- BEREBE . . . . . A/7.1, A/7.2.4
- BKW FMB Énergie SA . . . . . A/1.3
- BLS Chemin de fer du Lötschberg SA . . . . . A/1.3
- Cadastre . . . . . A/9.2.4
- Catastrophes naturelles . . . . . A/3.2.5, A/6.2.6
- Chasse . . . . . A/3.2.6.2
- Circulation routière
- généralités . . . . . A/6.2.3
- mesures à l'égard des conducteurs de véhicules . . . . . B/4
- sécurité routière . . . . . A/6.2.2.3
- Collège de santé . . . . . A/4.2.2
- Collège gouvernemental . . . . . A/1.1.1
- Commerce
- commerce et artisanat . . . . . A/3.2.4.2
- registre du commerce . . . . . A/5.2.2.8
- Commission
- de l'égalité . . . . . A/2.2.6.3
- de gestion . . . . . C/1.2.1
- de justice . . . . . C/1.2.3
- des finances . . . . . C/1.2.2
- motion réduction de la dette . . . . . G, A/1.1.8, A/7.1
- Communes
- conseil aux communes . . . . . A/5.2.3
- collectivités de droit communal . . . . . A/5.2.3
- finances . . . . . A/5.2.3.2
- généralités . . . . . A/1.2.3, A/5.2.3.1
- réforme des structures communales (REFCOM) . . . . . A/5.1, A/5.2.3.2
- Conférences
- Conférence des institutions de formation du personnel enseignant . . . . . D/1.2.9
- Conférence des unités universitaires centrales . . . . . D/1.2.8
- Construction des routes . . . . . A/9.2.7
- Contrôle des denrées alimentaires . . . . . A/4.2.4
- Contrôle des finances . . . . . C/2
- Contrôles d'hygiène, cf. contrôle des denrées alimentaires
- Contrôles de résultats
- subventions cantonales . . . . . A/2.6, A/3.6, A/4.6, A/5.6, A/6.6, A/7.2.5, A/7.6, A/8.6, A/9.6, C/2.3.1
- Corps de police . . . . . A/6.1, A/6.2.2
- Criminalité . . . . . A/6.2.2.2
- Culture . . . . . A/1.1.4, A/8.2.7
- Déchets, gestion . . . . . A/9.2.5
- Délégation des membres du Conseil-exécutif dans des organes administratifs . . . . . A/1.3
- Dettes, réduction . . . . . G, A/1.1.8, A/7.1
- Développement économique . . . . . A/1.1.7, A/3.1, A/3.2.3
- Développement régional . . . . . A/3.2.3.2
- Districts, réforme . . . . . A/1.1.2, A/5.1
- Domaines . . . . . A/7.2.6
- Drogues . . . . . A/4.2.2, A/4.2.5
- cf. également stupéfiants
- Droits de participation, cf. Jura bernois
- Eau potable
- alimentation . . . . . A/9.2.6
- pollution . . . . . A/4.2.4
- Ecole obligatoire . . . . . A/8.2.2
- cf. également éducation préscolaire, enseignement primaire, enseignement secondaire
- Economie . . . . . A/1.1.7, A/3.1
- Economie hydraulique . . . . . A/9.2.6
- Éducation préscolaire . . . . . A/8.2.2
- Égalité (hommes et femmes)
- Commission de l'égalité . . . . . A/2.2.6.3

- généralités ..... A/2.2.6
- représentation et statut professionnel des femmes ..... A/2.3.4, A/3.3.4, A/4.3.4, A/5.3.4, A/6.3.4, A/7.3.3, A/8.3.4, A/9.3.4, D/1.3
- Eglises ..... A/5.2.1
- Elections ..... A/2.2.1.1
- Encaissement, cf. aide
- Energie ..... A/9.1, A/9.2.6
- Enseignants, cf. formation
- Enseignement et recherche ..... D/1.2.1 - D/1.2.7
- Enseignement primaire ..... A/8.2.2
- Enseignement secondaire ..... A/8.2.2
- Enseignement supérieur ..... A/8.2.4
- Entreprises publiques ..... A/1.3
- Environnement ..... A/1.1.6
  - protection ..... A/3.2.6.3, A/9.2.3
  - cf. également accidents majeurs
  - cf. également agriculture
  - cf. également déchets
  - cf. également protection de la nature
  - cf. également protection des eaux
- Espace Mittelland ..... A/1.2.2
- ESPP, cf. examen stratégique des prestations publiques
- Etat civil et indigénat ..... A/6.2.5.2
- Examen stratégique des prestations publiques (ESPP) ..... G, A/1.1.1, A/1.1.8, A/2.1, A/7.1, A/7.2.1
- Exécution des peines, cf. privation de liberté
- Expertises ..... E
- Facultés
  - Faculté d'économie et de sciences sociales ..... D/1.2.3
  - Faculté de droit ..... D/1.2.2
  - Faculté de médecine vétérinaire ..... D/1.2.5\*
  - Faculté de médecine ..... D/1.2.4
  - Faculté de théologie catholique chrétienne et de théologie évangélique ..... D/1.2.1
  - Faculté des lettres ..... D/1.2.6
  - Faculté des sciences ..... D/1.2.7
- Faillites, cf. poursuites et faillites
- Finances
  - Administration des finances ..... A/7.2.2
  - finances cantonales ..... G, A/1.1.8, A/7.1, A/7.2.2
  - stratégie du propriétaire, cf. participations
  - surveillance des finances, cf. cette rubrique
- Fondations, cf. surveillance
- Fondements de l'organisation de l'Etat ..... A/1.1.2
- Forêts ..... A/3.2.5, A/3.2.5.1, A/3.2.5.2, A/3.2.5.3
  - cf. également Lothar (ouragan)
- Formation ..... A/1.1.4, A/8, D/1, D/2
  - cf. également formation et perfectionnement
- Formation et perfectionnement
  - formation agricole ..... A/3.2.2.4, D/2.2.3.2
  - formation des adultes ..... A/8.2.5
  - formation des enseignants ..... A/8.2.5, D/1.2.9
  - formation des parents ..... A/5.2.4.3
  - formation professionnelle ..... A/4.2.7, A/8.2.3
  - fonctionnaires de l'ordre judiciaire ..... B/1.1.5
  - personnel communal ..... A/5.2.3
  - personnel de l'administration ..... A/2.3.3, A/3.3.3, A/4.3.3, A/5.3.3, A/6.3.3, A/8.3.3, A/9.3.3, C/2.7.2
- Gestion
  - des déchets ..... A/9.2.5
  - NPM, cf. nouvelle gestion publique
- Gymnases ..... A/8.2.2
- Hautes écoles ..... A/8.2.4, D/1, D/2, D/2.2
  - Ecole suisse d'ingénieurs du bois, Bienne ..... D/2.2.1.4
  - Ecole d'ingénieurs de Saint-Imier ..... D/2.2.1.1
  - Fondation Abegg ..... D/2.2.3.3
  - Haute école d'arts appliqués ..... D/2.2.1.5
  - Haute école de gestion ..... D/2.2.2.3, D/2.2.3.4
  - Haute école de musique et d'art dramatique ..... D/2.2.1.6
  - Haute école de service social ..... D/2.2.2.1
  - Haute école spécialisée fédérale de sport de Macolin ..... D/2.2.3.1
  - Haute école suisse d'agronomie ..... D/2.2.3.2
- Hautes écoles spécialisées ..... D/2
  - cf. enseignement supérieur
- Hôpitaux ..... A/1.1.5, A/4.1, A/4.2.7, A/4.2.8
- Impôts ..... A/7.2.3, B/3
- Indigénat, cf. également état civil et indigénat
- Information ..... A/2.2.4
- Informatique
  - courrier électronique ..... A/7.2.5, C/3.3.2
  - généralités ..... A/2.2.1.3.5, A/7.2.5
  - Internet ..... A/7.2.5, C/3.5
  - projets informatiques ..... A/2.5, A/3.5, A/4.5, A/5.5, A/6.5, A/7.5, A/8.5, A/9.5, B/1.7, B/2.4
  - sécurité des données ..... C/3.3
- Infrastructure ..... A/1.1.6
- Initiatives parlementaires ..... C/1.4
- Initiatives populaires ..... A/2.9
- Intégration européenne ..... A/2.2.2.6
- Interruption de grossesse ..... A/4.2.2
- Interventions parlementaires ..... A/2.8, A/3.8, A/4.7, A/5.8, A/6.8, A/7.8, A/8.8, A/9.7
- Jeunesse, cf. aide
- Juges d'instruction ..... A/5.2.2.6
- Jura bernois ..... A/1.1.2, A/2.1
  - droits de participation ..... A/2.2.2.5
- Juridiction civile ..... B/1.2.1
- Juridiction pénale ..... B/1.2.2, B/1.2.2.3
- Justice administrative ..... A/5.2.5.1, B/2.2.1, B/2.2.3
  - cf. également services et offices juridiques
- Laboratoire cantonal ..... A/4.2.4
- Langues
  - Office des services linguistiques ..... A/2.2.2
  - représentation dans l'administration ..... A/2.2.2.1
  - terminologie ..... A/2.2.2.3
  - traduction ..... A/2.2.2.2
- Législation
  - programme législatif ..... A/2.4, A/3.4, A/4.4, A/5.4, A/6.4, A/7.4, A/8.4, A/9.4
  - Bureau de coordination des affaires législatives ..... A/5.2.5.4
- Logement ..... A/3.2.3.4
- Loisirs ..... A/1.1.4
- Lothar (ouragan) ..... A/3.2.5, A/6.2.6
- Marché du travail ..... A/1.1.7, A/3.1, A/3.2.4.1
- Médecin cantonal ..... A/4.2.2
- Migrations, service ..... A/6.2.5.3
- Mineurs délinquants, régime applicable ..... A/5.2.4.7, B/1.5
- Motions, cf. interventions parlementaires
- Motion Réduction de la dette ..... G, A/1.1.8, A/7.1
- Navigation ..... A/6.2.3

- New public management, cf. nouvelle gestion publique  
Nouvelle gestion publique . . . A/1.1.2, A/2.1, A/7.1, A/7.2.2, A/9.2.6,  
A/9.2.7, C/2.2.6  
Notariat . . . . . A/5.2.2.4
- Ordre et sécurité publics . . . . . A/1.1.3, A/6.2.2.2  
Organisation du territoire . . . . . A/1.1.6, A/5.2.3.3
- Participations  
– Banque cantonale bernoise; cf. cette rubrique  
– Bedag Informatik, cf. cette rubrique  
– BKW FMB Énergie SA, cf. cette rubrique  
– BLS Chemin de fer du Lötschberg SA, cf. cette rubrique  
– Pasteurs, postes . . . . . A/5.2.1  
Pêche . . . . . A/3.2.6.1  
Pharmacien cantonal . . . . . A/4.2.3  
Pharmacies . . . . . A/4.2.3  
Placement d'enfants . . . . . A/5.2.4.5  
Police cantonale, cf. corps de police  
Police des étrangers . . . . . A/6.2.5.3  
Politique sociale . . . . . A/1.1.5  
Ponts et chaussées . . . . . A/9.2.7  
Postulat, cf. interventions parlementaires  
Poursuites et faillites . . . . . A/5.2.2.7, B/1.2.1.3  
Préfectures . . . . . A/5.2.2.2  
Prestations publiques, cf. examen stratégique  
des prestations publiques  
Prévoyance professionnelle . . . . . A/5.2.6.2  
Prévoyance sociale . . . . . A/4.2.5  
Priorités  
– des autorités judiciaires . . . . . B/1.1, B/2.1, B/3.1, B/4.1  
– des autres autorités . . . . . C/1.1, C/2.1  
– des Directions . . . . . A/2.1, A/3.1, A/4.1, A/5.1, A/6.1, A/7.1, A/8.1,  
A/9.1  
– du Conseil-exécutif . . . . . A/1.1  
Privation de liberté . . . . . A/6.1, A/6.2.4, B/1.2.1.4  
Privation de liberté à des fins d'assistance . . . . . B/1.2.1.4  
Procureur général . . . . . B/1.4  
Programme de législation . . . . . G, A/1.1.1, E  
Projets importants . . . . . A/2.7, A/3.7, A/5.7, A/6.7, A/7.7, A/8.7, B/2.5,  
D/2.3  
Promotion économique . . . . . A/1.1.7, A/3.1, A/3.2.3.5  
Protection  
– civile, cf. sécurité civile  
– contre les catastrophes, cf. défense générale  
– de la nature . . . . . A/3.2.6.3  
– de la population . . . . . A/6.1, A/6.2.6  
– des biens culturels . . . . . A/2.2.3.3  
– des eaux . . . . . A/9.2.5  
Protection des données . . . . . C/3  
– courrier électronique . . . . . C/3.3.2  
– Internet . . . . . C/3.5  
– législation fédérale . . . . . C/3.1.2
- Rapports et expertises . . . . . E  
Recherche, cf. enseignement et recherche  
Recherche pédagogique . . . . . A/8.2.6  
Réduction de la dette . . . . . G, A/1.1.8, A/7.1  
Réforme de l'administration  
– NOG 2000, cf. également nouvelle gestion publique  
– réforme des districts . . . . . A/1.1.2, A/5.1  
– Université . . . . . D/1.1  
Réforme des structures communales . . . . . A/5.1, A/5.2.3.2  
Réforme gouvernementale . . . . . A/1.1.1  
Régime applicable aux mineurs délinquants . . . . . A/5.2.4.7
- Registre foncier, bureaux . . . . . A/5.2.2.3  
Relations du canton de Berne  
– avec d'autres cantons . . . . . A/1.2.2  
– avec la Confédération . . . . . A/1.2.1  
– avec les communes . . . . . A/1.2.3, cf. également communes  
– avec les Églises nationales . . . . . A/1.2.4  
Relations extérieures . . . . . A/1.2.2, A/2.2.2.6  
Relations publiques . . . . . A/2.2.3.1, A/2.2.4  
Relations publiques, cf. information  
Ressources humaines  
– BEREBE, cf. cette rubrique  
– Directions/autorités . . . . . A/2.3, A/3.3, A/4.3, A/5.3, A/6.3, A/7.3,  
A/8.3, A/9.3, B/1.1.1, B/1.6, B/2.3, B/3.2, B/4.2, C/2.7, D/1.4,  
D/2.5  
– canton . . . . . A/7.2.4
- Santé . . . . . A/1.1.5, A/4.1, A/4.2.2  
Secrétariat du parlement . . . . . A/2.2.5, C/1  
Secrétariat général . . . . . A/3.2.1, A/4.2.1, A/5.2.1, A/6.2.1, A/7.2.1,  
A/8.2.1, A/9.2.1
- Sécurité  
– civile . . . . . A/1.1.5, A/6.2.6  
– sécurité des données . . . . . C/3.3  
– routière . . . . . A/6.2.2.3  
Services centraux (Office) . . . . . A/2.2.1  
Services et offices juridiques . . . . . A/2.2.2.4, A/3.2.1.2, A/4.2.6,  
A/5.2.5, A/7.2.1, A/8.2.1, A/9.2.2
- Sida . . . . . A/4.2.2  
Soins de santé publique . . . . . A/4.2.2  
Sport . . . . . A/8.2.8  
Stratégie  
– du propriétaire, cf. participations  
– pour les agglomérations, cf. agglomérations  
Stupéfiants . . . . . A/4.2.2, A/4.2.5  
– cf. également drogues  
Subventions cantonales . . . . . A/7.2.5  
– cf. également contrôle des résultats  
Surveillance  
– administration judiciaire . . . . . A/5.2.2  
– commissions de surveillance . . . . . C/1.2.1, C/1.2.2, C/1.2.3  
– régime applicable aux mineurs délinquants . . . . . A/5.2.4.7  
– surveillance des finances . . . . . A/5.2.3.2, C/1.2.2, C/2
- Surveillance des finances  
– Banque cantonale bernoise . . . . . C/2.2.5  
– Bedag Informatik . . . . . C/2.2.5  
– Commission des finances . . . . . C/1.2.2  
– Contrôle des finances . . . . . C/2  
– contrôles spéciaux . . . . . C/2.3  
– Dezennium Finanz AG . . . . . C/2.2.5  
– élimination des divergences (Art. 49 LF) . . . . . C/2.5.2  
– NOG 2000 . . . . . C/2.2.6  
– révision du Compte d'État . . . . . C/2.2.1  
Surveillance des fondations . . . . . A/5.2.6
- Télématique . . . . . A/1.1.7  
Terminologie, cf. langues  
Tourisme . . . . . A/3.2.3.3  
Traduction, cf. langues  
Transports publics . . . . . A/9.2.8
- Université . . . . . A/8.2.4, D/1  
– cf. également Facultés
- Viande, cf. contrôle des denrées alimentaires

Victimes, cf. aide  
Votations populaires ..... E  
Vulgarisation agricole ..... A/3.2.2.4

### Résultats des votations en matière fédérale et cantonale

#### Votations populaires fédérales (résultats dans le canton de Berne)

Date (participation en %)	Titre	Nombre de oui	Nombre de non
3 mars 2002 (57,5%)	Initiative pour l'adhésion de la suisse à l'ONU Initiative «pour une durée de travail réduite»	219 081 90 294	169 096 295 494
2 juin 2002 (37,9%)	Modification du Code pénal suisse (interruption de grossesse) Initiative populaire «pour la mère et l'enfant»	187 251 48 509	67 801 205 639
22 septembre 2002 (42,0%)	Initiative populaire «pour le versement au fonds AVS des réserves d'or excédentaires de la BNS» (initiative sur l'or) Initiative sur l'or / Sans réponse	6 203 132 388	147 235
	Contre-projet / Sans réponse	9 113 138 808	137 905
	Question subsidiaire – Initiative sur l'or – Contre-projet – Sans réponse	126 429 140 888 18 509	
	Loi sur le marché de l'électricité	139 334	135 958
24 novembre 2002 (46,6%)	Initiative populaire «contre les abus dans le droit d'asile» Loi sur l'assurance chômage	151 136 171 217	161 674 138 622

#### Votations populaires cantonales

Date (participation en %)	Titre	Nombre de oui	Nombre de non
3 mars 2002 (53,9%)	Introduction d'un frein au déficit et d'un frein à l'augmentation des impôts	280 261	74 209
22 septembre 2002 (41,3%)	Constitution du canton de Berne (Modification): Grand Conseil de 160 membres et réforme électorale Loi sur les droits politiques (Modification): réforme des cercles électoraux	221 661 188 052	43 720 70 917
	Jeux olympiques d'hiver «Berne 2010»; crédits d'investissement pour les installations de sports de glace	62 215	214 784
	Jeux olympiques d'hiver «Berne 2010»; crédits d'investissement pour le confinement de l'organisation	58 639	217 946
(38,9%)	Loi sur l'utilisation des eaux (Modification) avec un projet populaire Projet du Grand Conseil / Sans réponse	18 648 83 607	156 994
	Projet populaire / Sans réponse	15 979 167 393	74 877
	Question subsidiaire – Projet du Grand Conseil – Projet populaire – Sans réponse	68 245 167 450 23 554	
24 novembre 2002 (44,8%)	Route d'accès à l'aéroport de Berne-Belp; crédit d'engagement	138 788	160 746

### Résultats de l'élection du Grand Conseil et du Conseil-exécutif du 14 avril 2002

Date (participation en %)	Titre	voix
14 avril 2002 (28,2%)	Election du Conseil-exécutif Sont élu-e-s:	
	Andres Dora	101 543
	Gasche Urs	101 200
	Luginbühl Werner	100 204
	Zölch Elisabeth	95 330
	Annoni Mario	87 996
	Bhend Samuel	75 007
	Egger Barbara	71 625
	Ont obtenu des voix:	
	Teuscher Franziska	69 993
	Bornoz Flück Chantal	68 867
	Pulver Bernhard	64 721
	Brönnimann Thomas	20 476
	Streif Marianne	17 874
	Brönnimann Andreas	14 436
	Hess Bernhard	5 160
	divers	11 049
14 avril 2002 (29,5%)	Election du Grand Conseil (répartition des sièges) Parti	Sièges
	Union démocratique du centre (UDC)	67
	Parti socialiste (PS)	58
	Parti radical-démocratique (PRD)	36
	Parti populaire évangélique (PEV)	11
	Verts-Liste libre (VLL)	10
	Alliance verte et sociale (AVeS)	5
	Union démocratique fédérale (UDF)	4
	Démocrates suisses (DS)	3
	Parti démocrate-chrétien (PDC)	2
	Parti socialiste autonome du sud du Jura (PSA)	2
	Parti démocrate-chrétien – Parti libéral jurassien (PDC/PLJ)	1
	Junge Alternative	1

